



La Plateforme de la biodiversité  
des Rives du Rhône

UN OUTIL POUR AGIR  
COLLECTIVEMENT EN FAVEUR DE

LA BIODIVERSITÉ

EN MOYENNE  
VALLÉE DU RHÔNE

REJOIGNEZ  
LE PROJET !

# LE SYNDICAT MIXTE

## DES RIVES DU RHÔNE

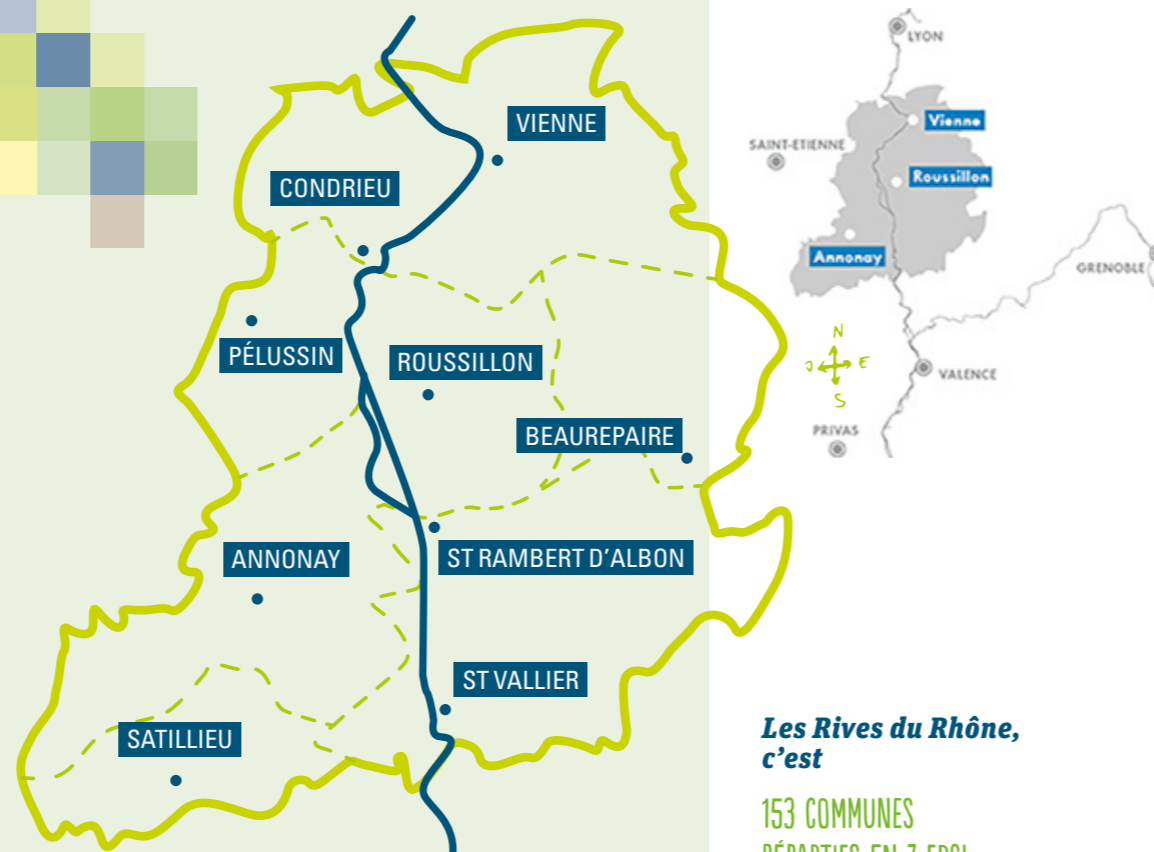
### UN ACTEUR ENGAGÉ DANS LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Le territoire des Rives du Rhône présente une **BIODIVERSITÉ EXCEPTIONNELLE** et singulière, en témoignent le Parc Naturel Régional du Pilat, la Réserve Naturelle de la Platière, sept sites Natura 2000 et seize Espaces Naturels Sensibles. Pour autant cette richesse est inégalement connue et préservée sur un territoire de moyenne vallée du Rhône, porteur de nombreux projets.

Au-delà des enjeux écologiques propres aux Rives du Rhône, les lois SRU, Grenelle de l'Environnement et Biodiversité ont **RENFORCÉ LES RESPONSABILITÉS DES ÉLUS ET DES TERRITOIRES** en matière de préservation de l'environnement.

Ainsi, à travers son Schéma de Cohérence Territoriale (Scot), le Syndicat Mixte des Rives du Rhône doit à la fois maintenir la biodiversité et être en capacité d'évaluer l'impact de ses projets sur l'environnement.

C'est la raison pour laquelle, les élus du Syndicat Mixte des Rives du Rhône ont initié dès 2010 la création d'**UN RÉSEAU DE VEILLE ÉCOLOGIQUE**. Il réunit plusieurs fois par an les principales associations et institutions environnementales (réparties sur les 5 départements). Depuis sa création, ce réseau appuie le SMRR pour développer les données sur la biodiversité locale et avoir un impact positif sur celle-ci.



#### Les Rives du Rhône, c'est

153 COMMUNES RÉPARTIES EN 7 EPCI,  
À CHEVAL SUR 5 DÉPARTEMENTS  
PLUS DE 270 000 HABITANTS  
1866 K<sup>M</sup>2

#### Les apports pour le territoire

- Des acteurs engagés autour d'objectifs communs
- Une connaissance mutualisée
- Des conseils d'experts
- Une meilleure connaissance des milieux à enjeux (utile pour le SMRR et les collectivités membres)
- Un outil de suivi de la biodiversité ordinaire comparable à d'autres échelles (protocole national)
- Émergence d'une culture commune
- Identification de besoins et de freins aux actions favorables à l'environnement

## 10 ANS D'ACTIONS DU RÉSEAU DE VEILLE !

### Un réseau d'acteurs

- Parc du Pilat, associations environnementales, services environnement des EPCI et départements, gestionnaires d'espaces naturels, Conservatoires des Espaces Naturels, Conservatoires Botaniques, ...

### Des inventaires et des études

- 2012 : Inventaire des zones humides < 1000 m<sup>2</sup> (Isère Rhodanienne)
- Depuis 2013 : inventaires pelouses sèches (Isère Rhodanienne, nord-Drôme, nord-Ardèche)
- 2016 : Etude Trame Verte et Bleue Drôme/Ardèche

### Des indicateurs de suivi

- Depuis 2011 : Suivi Temporel des Oiseaux Communs (14 carrés et 175 espèces suivis chaque année)

### Des outils de sensibilisation

- Production d'un livret de la biodiversité du Scot
- Elaboration d'une charte pour la biodiversité positive
- Questionnaire biodiversité aux communes

## PASSER UN CAP EN 2019

### AVEC RIVES NATURE

Les élus des Rives du Rhône sont confrontés de plus en plus régulièrement à d'importants changements de pratique ou des besoins d'accroissement de la connaissance en matière de biodiversité.

En réponse, ils décident d'aller plus loin que le réseau de veille écologique et de se doter d'un **OUTIL MUTUALISÉ** en capacité de mieux accompagner les acteurs sur le terrain.

**ASSOCIATION PARAPUBLIQUE** sous maîtrise des collectivités et adossée au SMRR, « Rives Nature » agira en **PLATEFORME DE RÉSEAUX ET RESSOURCES** et valorisera les démarches partenariales.

Au-delà des compétences classiques de déchet, risques, eau potable et assainissement, les collectivités se saisissent de leur destin pour renforcer l'attractivité résidentielle, la compétitivité économique et la qualité environnementale de leur territoire.

### RIVES NATURE DOIT PERMETTRE D'ACCOMPAGNER LE PROJET DE TERRITOIRE (SCOT, CHARTE DU PARC, STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DES INTERCOMMUNALITÉS, ...)

#### Aller plus loin dans la mise en réseau des acteurs

- Ouvrir les atouts du réseau de veille écologique aux porteurs de projet pour échanger, expérimenter dans les secteurs de l'habitat, de la gestion des espaces publics, ...
- Développer les partenariats Public Privé

#### Aller plus loin dans la connaissance, la préservation et la valorisation de la biodiversité

- Homogénéiser la connaissance, cibler les compléments d'inventaires, mieux diffuser la connaissance (observatoire, centre de ressources) et développer les sciences participatives
- Mutualiser les indicateurs d'évolution de la biodiversité

#### Structurer une véritable offre de services à l'échelle des Rives du Rhône

- Mieux sensibiliser et former aux enjeux de la biodiversité élus/techniciens, scolaires, employés, habitants, ...
- Apporter des clés aux porteurs de projet : mise à disposition des données, conseils, réflexion sur les modalités d'organisation de la compensation environnementale à l'échelle du territoire

## CALENDRIER DU PROJET

2016

Les élus du SMRR souhaitent s'engager plus sur la biodiversité et s'orientent vers la création d'une association parapublique en raison des nombreux avantages qu'elle présente.

2017-2018

Le SMRR lance une étude de faisabilité de l'association et rencontre plus de 40 partenaires publics comme privés pour échanger sur le projet.

septembre 2018

Le président et les vice-présidents du SMRR rappellent l'urgence d'agir et de prendre ses responsabilités au niveau local. Ils renouvellent leur souhait de faire aboutir l'association en 2019.

Novembre-décembre 2018

Le SMRR consulte officiellement des partenaires publics et privés.

2019

Projet de création de l'association et assemblée générale constitutive.

NOS OBJECTIFS	NOS MISSIONS PRIORITAIRES	NOS PISTES D' ACTIONS	NOS SERVICES AUX ADHÉRENTS	NOS PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES**
<b>A DÉVELOPPER ET ANIMER UN OBSERVATOIRE, CENTRE DE RESSOURCES</b>	<b>A.1 Bilan de la connaissance naturaliste et des indicateurs sur les Rives du Rhône</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à disposition des données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport bibliographique</li> <li>Engagement d'un travail avec le Parc du Pilat et l'Agence Française de la Biodiversité notamment pour le développement d'outils de partage de connaissances (Géonature, ...) <i>Objectif à terme: avoir un accès aux données en ligne</i></li> <li>Des réunions avec le réseau de veille écologique (travail commun sur les sciences participatives, ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi des oiseaux communs (STOC) du Scot (poursuite des travaux par la LPO)</li> <li>Inventaire des zones humides sur une commune</li> </ul>
	<b>A.2 Centralisation et partage de la connaissance naturaliste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expertise/conseil sur les études/inventaires à développer (Scot, PLU, PLUi, ...)</li> </ul>		
	<b>A.3 Identification des inventaires et des indicateurs à développer (sciences participatives, ...)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui méthodologique pour répondre aux nouvelles obligations légales sur la remontée des données environnementales</li> </ul>		
<b>B ACCOMPAGNER LES PROJETS EN APPORTANT UNE EXPERTISE, DU CONSEIL ET EN DÉVELOPPANT LA RECHERCHE</b>	<b>B.1 Animation et réflexion sur l'opportunité d'une stratégie territoriale de compensation environnementale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation/conférence sur la compensation environnementale</li> <li>Etude d'opportunité d'une stratégie territoriale (avec l'appui de la DREAL et du Parc du Pilat)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assistance à maîtrise d'ouvrage sur les études environnementales et inventaires ex. PLU(i): cahiers des charges, analyse des offres, suivi</li> <li>Conseil sur le volet biodiversité des contrats de rivière, SAGE, chartes forestières et agricoles</li> <li>Expertise simplifiée de la biodiversité sur un site de projet et conseils pour une bonne prise en compte</li> <li>Mise en relation avec des experts locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inventaire environnemental, délimitation d'une zone humide</li> <li>Suivi naturaliste</li> <li>Gestion d'un espace naturel</li> </ul>
	<b>B.2 Veille sur l'actualité de la biodiversité (lois, programmes de recherche, actions)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat des lieux des actions « biodiversité » menées sur les Rives du Rhône (et au-delà)</li> <li>Revue de presse</li> </ul>		
	<b>B.3 Mise en place de programme de recherche, expérimentations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement d'un programme de recherche sur droit urbanisme et droit de l'environnement</li> </ul>		
<b>C FORMER ET SENSIBILISER À LA BIODIVERSITÉ ET À SES ENJEUX</b>	<b>C.1 Développement d'un réseau d'acteurs de la biodiversité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un rendez-vous trimestriel pour informer les acteurs du territoire sur les actualités et actions innovantes</li> <li>Structuration et animation de réseaux d'acteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation de formations et visites (<i>sites témoins/retours d'expériences</i>) Thématiques envisagées : Agriculture/biodiversité, Développement urbain/biodiversité, Espaces publics/biodiversité, Tourisme/patrimoine naturel</li> <li>Partenariat avec le PNR Pilat, les CAUE, ...</li> <li>Mise en réseau avec les éducateurs nature</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'un sentier de découverte</li> <li>Restauration d'une mare pédagogique</li> <li>Création de panneaux pédagogiques</li> </ul>
<b>D COMMUNIQUER SUR LA BIODIVERSITÉ ET EXERCER UNE VEILLE</b>	<b>D.1 Communiquer sur l'activité de la structure et de ses partenaires et sur la biodiversité des Rives du Rhône</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création et gestion d'un site Internet</li> <li>Diffusion d'une lettre d'information (3-4 par an)</li> <li>Création d'une plaquette de présentation de l'association (<i>Appui possible sur un service civique / stagiaire</i>)</li> </ul>	<p>Apport d'une information centralisée et pédagogique sur la biodiversité des Rives du Rhône</p>	<p>Conseil et soutien technique à un office de tourisme dans la valorisation du patrimoine naturel de son territoire</p>
<b>E ASSURER LE FONCTIONNEMENT ET L'ANIMATION DE LA STRUCTURE</b>	<b>E.1 Fonctionnement et animation de l'association</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordination des activités de l'association</li> <li>Suivi administratif et financier</li> <li>Organisation de l'assemblée générale, des conseils d'administration, des bureaux</li> <li>Rédaction/diffusion du rapport d'activités et financier</li> </ul>	<p>Mise en relation avec les acteurs locaux de la biodiversité (associations, conservatoires, gestionnaires espaces naturels, ...)</p>	<p>*Le programme d'activités a été construit au fur et à mesure des rencontres avec les partenaires. Cette proposition sera ajustée en fonction du budget 2019 et de vos retours.</p> <p>**Il s'agira prioritairement d'orienter les demandes vers les experts locaux - exemples</p>
	<b>E.2 Animation du réseau de veille écologique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion régulière du réseau de veille écologique</li> </ul>		

# RIVES NATURE

## UNE ASSOCIATION PARAPUBLIQUE

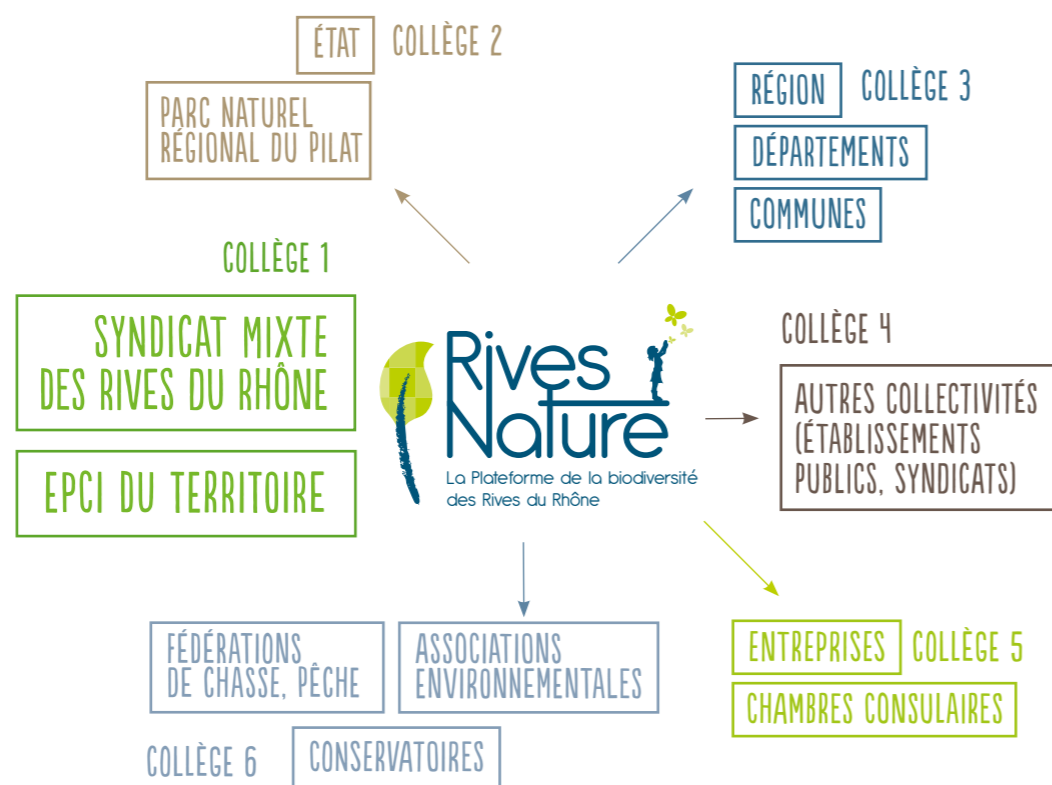
**Le choix s'est porté sur la création d'une association parapublique en raison des nombreux atouts qu'elle présente (gestion souple, format partenarial et adaptable, maîtrise publique de l'outil, mécénat, ...).**

### UN FORMAT

### PARTENARIAL

L'association « Rives Nature » sera adossée au SMRR et sous maîtrise des collectivités des Rives du Rhône. Si le projet s'oriente vers une implication forte des intercommunalités et du Syndicat mixte des Rives du Rhône, il propose aussi un format largement partenarial.

Sont envisagés **6 COLLÈGES** pour représenter les acteurs du territoire, publics comme privés. Un partenariat étroit sera par ailleurs tissé avec le Parc du Pilat.



### UNE MUTUALISATION DES MOYENS FINANCIERS

La taille du territoire des Rives du Rhône et la multiplicité des acteurs partenaires permettent de dégager les moyens budgétaires nécessaires avec des participations raisonnables.

Pour la première année de mise en route, le budget envisagé est d'environ 50 000 euros (avec un/une chargé(e) de mission à mi-temps). Le Syndicat mixte des Rives du Rhône et les intercommunalités contribueront à plus de 50%.

	EPCI et Syndicat Mixte des Rives du Rhône	Collectivités Territoriales (Région, Départements, Communes)	Autres collectivités (établissements publics, syndicats)	Entreprises et chambres consulaires	Fédérations, structures de gestion des milieux et associations de protection de la nature
<b>COTISATIONS ANNUELLES ENVISAGÉES</b>	0,05 €/habitant (au prorata du poids démographique)	0,05 €/habitant (au prorata du poids démographique)	500€	< 10 ETP : 50€ < 250 ETP : 500€ > 250 ETP : 1000€	< 10 ETP : 50€ > 10 ETP : 100€

### UN FORMAT SOUPLE ET REACTIF

L'association sera adossée au Syndicat mixte des Rives du Rhône. Pour son bon fonctionnement, une mutualisation des moyens matériels et humains est envisagée.

**L'association s'appuiera en priorité sur l'expérience et les compétences des acteurs locaux**

- Mise en relation avec les experts locaux pour répondre aux besoins d'inventaires, de formations, ...

**Le Syndicat Mixte des Rives du Rhône mettra à disposition de l'association**

- Son directeur pour l'appui au pilotage, la gestion administrative, et le secrétariat
- Les bureaux, matériels de bureau, ...

**Un/une Chargé(e) de mission pour animer et coordonner**

Dans un premier temps à mi-temps, un(e) chargé(e) de mission développera et animera les réseaux d'acteurs. Cet interlocuteur sera mis à disposition des acteurs du territoire et pourra être réactif aux demandes. Il assurera notamment le lien avec les experts locaux selon les besoins.

GOVERNANCE ENVISAGÉE	EPCI et Syndicat Mixte des Rives du Rhône	Membres de Droit (Etat, Parc Naturel Régional du Pilat)	Collectivités Territoriales (Région, Départements, Communes)	Autres collectivités (établissements publics, syndicats)	Entreprises et chambres consulaires	Fédérations, structures de gestion des milieux et associations de protection de la nature
Assemblée générale	1 voix/adhérent 50%	2 voix 10%	1 voix/adhérent 10%	1 voix/adhérent 10%	1 voix/adhérent 10%	1 voix/adhérent 10%
Conseil d'Administration	16 voix (7 EPCI + SMRR)	2 voix	3 voix	3 voix	3 voix	3 voix
Bureau	1 Président(e) 1 Trésorier(ère) 1 Secrétaire 3 membres	1 vice-Président(e)	1 vice-Président(e)	1 membre	1 membre	1 membre

### VERS UNE STRATÉGIE TERRITORIALE DE LA COMPENSATION ENVIRONNEMENTALE ? UN CHANTIER PRIORITAIRE EN 2019

Rives Nature sera l'opportunité d'accompagner les porteurs de projets dans leurs obligations légales en matière d'environnement, notamment dans la mise en œuvre de la séquence « éviter, réduire, compenser ».

Il s'agira également d'initier une réflexion sur les modalités d'organisation de la compensation environnementale à l'échelle des Rives du Rhône pour :

- Mieux anticiper les obligations réglementaires
- Orienter les projets sur des sites adaptés
- Faciliter les démarches de compensation lorsqu'elles sont nécessaires
- Faire en sorte que la compensation bénéficie au territoire





# REJOIGNEZ

## LE PROJET !

***Collectivités, Entreprises, Syndicats, Associations  
environnementales, Bureaux d'études, Chambres consulaires,  
Agriculteurs, Chercheurs, Gestionnaires d'espaces naturels, ...***

### SOYEZ FONDATEURS DU PROJET EN 2019 À NOS CÔTÉS

Connectez-vous à un réseau d'acteurs pour échanger, coopérer, expérimenter sur la biodiversité

Accédez à une base de données naturaliste, géolocalisée et mise à jour

Bénéficiez d'un accompagnement aux projets

Profitez d'une offre de formation, de visites de site témoins, ...

#### ***Syndicat Mixte des Rives du Rhône***

30, avenue Général Leclerc  
Tél : 04 74 48 64 71 • Fax : 04 74 54 42 50  
[www.scot-rivesdurhone.com](http://www.scot-rivesdurhone.com)

[rives-nature@scot-rivesdurhone.com](mailto:rives-nature@scot-rivesdurhone.com)